

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Plurisciences et Santé - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Plurisciences et Santé - Accès Santé (LAS) (29228)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Plurisciences et Santé - Accès Santé (LAS) (29228)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	1058	1043	650	77

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Plurisciences et Santé - Accès Santé (LAS) (29228)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	696	686	426	45	58,4 %
			Masculin	362	357	224	32	41,6 %
			Total	1058	1043	650	77	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Plurisciences et Santé - Accès Santé (LAS) (29228)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	27	27	3	0	0 %
				Sans mention	200	200	82	22	34,4 %
				AB	225	225	149	21	32,8 %
				B	257	257	205	14	21,9 %
				TB	165	165	156	7	10,9 %
				TBF	27	27	27	0	0 %
				Total	901	901	622	64	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	0	0	0 %
				Sans mention	30	30	1	1	100 %
				AB	23	23	0	0	0 %
				B	17	17	2	0	0 %
				TB	3	3	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	77	77	4	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	7	7	0	0	
				AB	4	4	0	0	
				B	2	2	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	14	14	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	26	20	15	8
			AB		5	2	1	1	8,3 %
			B		7	7	3	1	8,3 %
			TB		19	14	4	1	8,3 %
			TBF		4	3	1	1	8,3 %
			Total		61	46	24	12	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	5	5	0	0	
				Total	5	5	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Plurisciences et Santé - Accès Santé (LAS) (29228)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	854	854	570	57	74 %
			En réorientation	110	100	43	9	11,7 %
			Non scolarisés	49	46	15	4	5,2 %
			Scolarité étrangère	39	37	22	7	9,1 %
			Autres	6	6	0	0	0 %
			Total	1058	1043	650	77	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Plurisciences et Santé - Accès Santé (LAS) (29228)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	374	374	281	25	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	265	265	218	28	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	127	127	80	6	
			Autres doublettes	90	90	24	1	
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Plurisciences et Santé - Accès Santé (LAS) (29228)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	43,7 %	43,7 %	46,6 %	41,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	31 %	31 %	36,2 %	46,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	14,8 %	14,8 %	13,3 %	10 %
		Autres doublettes	10,5 %	10,5 %	4 %	1,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les matières scientifiques	Bulletins scolaires	Très important
	Résultats des épreuves anticipées de français du Baccalauréat	Relevé de note du Bac	Important
	Notes en LV1	Relevé de note du Baccalauréat	Important
	Moyenne générale du Bac (uniquement pour les étudiants en réorientation)	Relevé de note du Baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Capacité à fournir des efforts	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :

Michel Deneken,

Président de l'établissement Université de

Strasbourg